

Editorial

Chère Marepresienne, cher Mareprésien,

Vous nous avez de nouveau accordé votre confiance ; mon équipe et moi-même tenons à vous en remercier. Pendant cette période électorale, l'avancement des différents travaux s'est poursuivi sereinement. Vous avez pu constater l'achèvement de la réfection de la rue des Écoles qui permettra aux enfants d'aller travailler en toute sécurité. Le bardage de la salle polyvalente est en cours et le nouveau quartier des Garennes commence à prendre forme.

Dans le courant du mois d'avril, nous formerons les commissions municipales ; de nombreuses tâches nous attendent, la première est la préparation de la mise en place des rythmes scolaires. Presque tout est calé et nous espérons que les activités que nous proposerons seront bénéfiques aux jeunes Mareprésiens.

Le Maire B Hauchecorne

AGENDA

jour	date	heure	manifestation	lieu	organisateur
------	------	-------	---------------	------	--------------

AVRIL	Vendredi	4	18h	Proclamation des résultats du concours de poésie dans le cadre du Printemps des poètes	Médiathèque	Médiathèque
	Dimanche	6	7h	Randonnée pédestre	Départ cave coopérative	Comité des fêtes
	Dimanche	6	12h	Repas des Anciens	Salle polyvalente	mairie
	Samedi	12	Matin	Carnaval	Village	APE
	Lundi	21	14h	Loto	Salle polyvalente	Comité des Fêtes

MAI	Dimanche	4	journée	Vide grenier	Halle	APE
	Jeudi	8	9h30	Défilé de la Fête de la Victoire 1945	Départ mairie	Mairie
	Samedi	17	20h30	Concert rock	Salle polyvalente	Mareau'N Roll
	Samedi dimanche	24 25	journée	Les Prairials	Salle polyvalente	Art Aux Prés
	Dimanche	25		Incroyables Comestibles	Mézières Lez Cléry	Tous En Sel

JUIN	Dimanche	8	16h30	Le Tour du Monde en 80 jours	Cave Coopérative	CCVA
	Jeudi	12	20H30	Le Tour du Monde en 80 jours	Le Café de la Mairie	CCVA
	Samedi	14	9h-17h	Cibles de couleurs	Terrain de tir	US TIR
	Samedi	14	18h	Concert	Salle polyvalente	La Fraternelle
	Vendredi	20	18h	Kermesse de l'école	Cours primaire de l'école	Ecole de Mareau Aux Prés

LES ECHOS DU CONSEIL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2013

Modification du précédent compte rendu comme suit :

« Chantal Bureau informe des travaux de renforcement de la digue (débroutillage et abattage d'arbres) à compter de novembre 2013. »

2013 - 060 - Recensement de la population

Monsieur Hauchecorne informe que le recensement de la population sur la commune aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014.

Il rappelle que les précédents ont eu lieu en 1999, 2004, 2009. Il appartient au Maire de recruter les deux agents recenseurs et il explique que son choix s'est porté sur Madame Hume Laurence et Mademoiselle Fischer Christelle. *Approuvé à l'unanimité*

2013-061 - Décision modificative

Monsieur Hauchecorne rappelle que le budget 2013 a été élaboré de manière très serré, afin de contenir les dépenses de fonctionnement. Il s'avère qu'un léger dépassement de crédits est constaté sur les chapitres 011 et 012 ainsi que le chapitre 65 en raison des nouvelles réglementations concernant la rémunération des élus. Il explique que l'article 7388 correspondant à la taxe sur les terrains devenus constructibles depuis moins de 18 ans est en excédent de 58 000 € permettant de couvrir sans problème les chapitres 011.012 et 65, aussi propose-t-il la décision modificative suivante :

Fonctionnement dépenses	
64111	+ 25 000 €
6534	+ 6 000 €
6068	+ 27 000 €
Fonctionnement recettes	
7388	- 58 000 €
Investissement dépenses	
20211 op 0002	+ 160 €
020 op 0001	- 160 €

Approuvé à l'unanimité

2013 - 062 - Rémunération du personnel

Bertrand Hauchecorne informe le conseil que le projet de régime indemnitaire sera présenté auprès du centre de gestion lors de sa séance de janvier.

Il explique que le 13^e mois attribué chaque année au personnel sera pris en compte dans ce document.

Cependant, dans l'attente de son approbation, et pour le maintenir, il est nécessaire d'approuver le versement des primes à chaque agent. *Approuvé à l'unanimité*

2013 - 063 - Dotation d'équipements des territoires ruraux

Le Maire fait part du dossier de subvention dans le cadre de la detre

L'objectif de cette dotation est de répondre aux besoins d'équipement des territoires ruraux, notamment les catégories d'opérations éligibles prioritaires sont (entre autres) :

Le patrimoine bâti : « ...transformation de locaux existants ... »

Et en catégorie non prioritaire : Loisirs, sports, Culture : « ...salles polyvalentes... »

Monsieur Hauchecorne propose au conseil de présenter un dossier pour :

- les travaux de bardage, du sol et des peintures de la salle polyvalente

Le montant ht des travaux est de 150 000 € ; et la subvention demandée pourrait se situer entre 25 et 50 % du montant des travaux ht. *Approuvé à l'unanimité*

QUESTIONS DIVERSES

2013-064 - STATUTS DE LA CCVA

M. Hauchecorne rappelle les principales raisons à l'origine des modifications des statuts de la CCVA :

- la prise en charge par la CCVA de nouvelles voiries communautaires,

- la mise en œuvre d'une compétence supplémentaire dans le domaine de la santé,

- la mise en œuvre d'une action nouvelle dans la compétence optionnelle « Politique de développement touristique » à savoir la « création d'un circuit pédagogique »,

- la nouvelle répartition des sièges communautaires

- la réforme de l'élection des conseillers communautaires.

Les statuts sont modifiés de la façon suivante :

- modifier l'annexe 1 et le plan des voiries communautaires

- rajouter dans la compétence de plein droit « Aménagement de l'espace » au niveau du 6^{ème} alinéa « au sein du SCOT porté par le Pays Sologne Val Sud » après un schéma de secteur

- rajouter dans la compétence optionnelle « Politique de développement touristique » un paragraphe « Création, entretien du balisage et des panneaux, gestion du circuit pédagogique des Isles à Mareau-aux-Prés »

- supprimer dans la compétence optionnelle Voirie, la 2^{ème} phrase « Les aménagements situés à l'intérieur des bourgs resteront à la charge des communes ».

- rajouter dans la compétence optionnelle « Equipements » après le gymnase du Val d'Ardoux « et la salle de tennis situés à Cléry » et après le centre de loisirs du Val d'Ardoux « situé à Jouy Le Potier ».

- rajouter dans une compétence supplémentaire n°4 intitulée Santé définit ainsi « Achat, restructuration ou construction et gestion de maisons de santé ».

- modifier l'article 5 en l'adaptant à l'accord local sur la répartition de sièges communautaires et à la désignation des conseillers communautaires. *Approuvé à l'unanimité*

2013 - 065 - RUE DES ECOLES

Bertrand Hauchecorne informe le conseil qu'un avenant est nécessaire afin de prévoir l'enfouissement d'une partie du réseau France Telecom et le déplacement d'un branchement d'eaux usées. Le montant de l'avenant s'élève à 3456 € ht. *Approuvé à l'unanimité*

2013 - 066 - INDEMNITES TRESORIER

Monsieur Hauchecorne rappelle au conseil que Madame CORMONS a remplacé Monsieur Carteron au sein de la trésorerie de Meung sur Loire. Madame Cormons a transmis son état d'indemnité de conseil pour l'année 2013. Cette indemnité s'élève à 457.03 € brut. *Approuvé à l'unanimité*

Chemin pédagogique : Le maire informe

que le chemin pédagogique de bord de Loire sera mis en place par la CCVA fin de la semaine 48

2013 - 067 - DEFENSE INCENDIE

Monsieur Genty informe le conseil qu'il est nécessaire d'installer une défense incendie dans la rue de Villeneuve. Le conseil opte pour une bâche et s'engage à la réaliser.

Gendarmerie : prévision d'une réunion d'information sur les cambriolages : 19 décembre à 18h salle Raboliot

Téléthon : La soirée cinéma n'a pas rencontré le succès escompté.

Didier Courtois informe des « Rondes nocturnes » le 13 décembre.

Gouter des anciens : le 20 décembre à 17h à la salle polyvalente

Spectacle des enfants du personnel le 18 décembre à 17h salle Raboliot

En ce temps là à Mareau : Chantal Bureau informe que l'association souhaite associer une exposition ainsi qu'une bourse aux cartes postales le jour de la fête de la Saint Fiacre.

Rien n'étant plus inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2014

2014 - 01 - TARIFS PERISCOLAIRES FIXES PAR LA CAF

Bertrand Hauchecorne informe que les tarifs fixés par la CAF restent inchangés. Le barème de la caf compte 9 tranches, Bertrand Hauchecorne rappelle que le conseil municipal avait ajouté 3 tranches pour les foyers dont le quotient familial dépasse le barème de la plus haute tranche fixé par la CAF. Il propose de ne rien modifier. Il rappelle également que la commune obtient des aides pour l'accueil périscolaire par la CAF grâce au contrat enfance jeunesse. Les rythmes scolaires pourront être intégrés dans le contrat « pso ». Il informe qu'un nouveau contrat enfance jeunesse devra être établi en 2014 avec une validité jusqu'en 2017, et co-signé par la CCVA, les 5 communes membres et la crèche familiale. *Approuvé à l'unanimité*

2014 - 02 - PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Monsieur Hauchecorne présente le projet éducatif de territoire (PEDT). La structure de pilotage est composée d'Hervé Dubrulle, Laurence Hume, Christelle Fischer et lui-même.

Les classes de maternelle et élémentaire sont concernées, ce qui englobe environ 171 enfants.

Les créneaux seront répartis comme suit :

Temps scolaire : du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 (mercredi inclus)

lundi et jeudi de 13h30 à 15h30
mardi et vendredi de 13h30 à 16h00

Le temps péri-éducatif (ou intermédiaire) :
lundi et jeudi de 15h30 à 16h30

mardi et vendredi de 16h à 16h30
à partir de 16h30 c'est le temps périscolaire qui débute.

Un service de cantine sera organisé le mercredi, et l'accueil de loisirs sera conservé de 14h à 18h

Les activités du temps péri-éducatif se décomposeront sur des périodes de 7

semaines encadrés par les vacances scolaires.

Monsieur Hauchecorne propose que le service péri-éducatif soit gratuit pour les parents.

Une réunion de présentation du PEDT aura lieu le mardi 18 février à 20h30 salle Raboliot, et un sondage auprès des parents sera effectué au mois d'avril afin de connaître les organisations de chacun. *Approuvé à l'unanimité*

2014 - 03 - SECURITE INCENDIE AU TREPOIX

Monsieur Robert Genty informe qu'il est nécessaire dans l'avenir d'installer une citerne à la Malandrierie. Une convention sera établie avec le propriétaire du terrain. *Approuvé à l'unanimité*

2014 - 04 - AVENANT TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Bertrand Hauchecorne présente l'avenant proposé par Monsieur Gailledrat, Architecte. Cet avenant prend en compte l'option mélèze de la façade ouest, pour un montant de 24 120 €ht. Ce bardage sera fait à l'intérieur de la salle contrairement aux 3 autres façades. *Approuvé à l'unanimité*

Robert Genty informe le conseil que les travaux du bardage extérieur débute début février et devraient durer jusqu'au 1^{er} mai. Les travaux du bardage intérieur auront lieu du 17 février au 8 mars environ. L'association tennis sera prévenue par courrier.

QUESTIONS DIVERSES

ZAC des Garennes : les bordures et la chaussée seront posées début février, ainsi que les transformateurs Edf. Il faut donc dès à présent déterminer le nom de la place ainsi que les 5 rues.

Ces noms seront déterminés au prochain conseil municipal.

Monsieur Hauchecorne informe qu'une réunion sera organisée avec l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement), le cabinet l'Heudé & l'Heudé, et Orlim à destination des nouveaux habitants de la Zac des Garennes, le 4 avril à 18h30.

Meung Cyclisme : le club de cyclisme de Meung sur Loire organise une épreuve cycliste sur la commune le dimanche 6 avril 2014, de 13h30 à 18h. Le club demande la participation de la commune pour les prix des vainqueurs.

Les membres du conseil décident l'achat de 4 coupes.

Saint Fiacre : Le concert aura lieu le 6 septembre à l'église

Rien n'étant plus inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 10

Prochain conseil :

17 03 2014

TOUS EN SEL

L'opération Incroyables comestibles

**Elle aura lieu le dimanche 25 mai à Mézières
Lez Cléry avec partage de plants, pique nique
sorti du panier et cuisson du pain dans le four
à pain**

ambiance conviviale assurée.

MEDIATHEQUE DE MAREAU-AUX-PRES

LE PRINTEMPS DES POETES

13 MARS au 16 AVRIL 2014

- ❖ **Bibliomalle**
« Poèmes de France et de la Francophonie »
- ❖ **Poèmes de Louis-François Dupont**
illustrés par Georges Dillinseger
- ❖ **Concours de poésie**
organisé par la médiathèque
- ❖ **Spectacle**
« Quand les poètes saluent le monde »
Vendredi 25 Mars 2014 à 20h
Espace Loire à Cléry (entrebâtie)

Les 24 et 25 Mai , Les Prairials

Grande exposition d'art, de peinture, de sculpture, de modelage.
Elle aura lieu à la salle polyvalente avec 3 invités d'honneurs en
peinture : les Cléricois Marie Line Gérard et Daniel Bastien de l'ate-
lier de BASE - ART.

Pour la sculpture c'est Anne Boisaubert qui sera notre invitée
d'honneur . Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la saison
culturelle et reprendra le thème de West Side Story. Jeunes et
adultes de l'Art aux prés y présenteront leurs travaux mais cette
exposition est aussi ouverte à tous .4 prix sont décernés : un prix
sculpture ,un prix modelage, un prix jeunesse et un prix de la munici-
palité et le prix du magasin Bozarts .

Si vous souhaitez exposer où si vous connaissez des artistes qui
souhaiteraient le faire, n'hésitez pas à nous contacter. Il suffit
d'adhérer à l'association, soit 30 euros, et s'il y a des ventes, il con-
vient de reverser 10 % à l'association .

Nous comptons sur vous. À très bientôt.



L'ART AUX PRES

atelier.artauxpres@gmail.com

MEDIATHEQUE DE MAREAU AUX PRES

Du 13 mars au 16 avril

printemps des poètes (bibliomalle : « poèmes de France et de
la francophonie ») poèmes de Louis François Dupont illustrés
par Georges Dillinseger.

27 avril au 15 juin : Exposition « enfants du monde ».

21 mai au 30 juin « dans les coulisses de la comédie musi-
cale » en lien avec l'art aux prés (exposition de tableaux sur ce
thème) présentation d'extraits musicaux par l'école de la fra-
ternelle **le samedi 21 juin à 11h30** à la médiathèque.

Environ 600 livres ont été changé en mars ainsi que les DVD
et CD.

Ouverture de la médiathèque pendant les vacances juillet-
août

Mercredi 9 juillet 10h-12h samedi 12 juillet 10h-12h

Fermeture du lundi 14 juillet au mardi 19 août

Réouverture le mercredi 20 août 10h-12h - Samedi 22 août
10h- 12h

Mercredi 27 août 10h-12h samedi 30 août 10h-12h

ARTICLES PROCHAIN FLASH INFO

Les associations qui souhaitent insérer un article pour le prochain flash info
(période de juillet à septembre 2014) peuvent le faire dès maintenant et
jusqu'au **15 juin 2014**

Merci de faire parvenir les informations sur le courriel:
lhume@mareauauxpres.com

CCV' ARTS 2014

ÉTAPE 6

DU MOT À L'IMAGE

Le Tour du Monde en 80 Jours

Lecture Itinérante
du roman de Jules Verne

Par Rémy Gravier
Aurachrome Théâtre

Du 3 avril au 25 juin

10 LIEUX - 10 RENDEZ-VOUS CONVIVIAUX

Plus de détails :
• sur le site internet www.ccvaldardoux.fr
• à l'Office de Tourisme à Cléry au 02 38 45 94 33

GRATUIT

Cinéma en plein air (gratuit) : la première adaptation cinématographique
du roman sera projetée le samedi 5 juillet 2014 à 22h au Pré communal de
Mézières-lez-Cléry (Réalisation : Michael Anderson - 1956)

Region Centre
Projet artistique et culturel de territoire
PAC C17 financé par la Région Centre

La mairie vous informe...



Halte-garderie itinérante

Les Petits Faons

renseignements :
06.80.44.12.27

Accueil des tout-petits de 3 mois à 4 ans

Equipe éducative

Marie-Laurence PELLETIER, éducatrice de jeunes enfants, directrice présente lors de chaque accueil

Une animatrice qualifiée par commune pour l'accompagner dans l'encadrement des enfants :

Horaires Lieux d'accueil

Jour	Lieu	horaires
lundi	Jouy le potier Centre de loisirs rue de chevenelle	8h30 / 11h30
mardi	Mareau aux prés Salle des maronniers rue des Muids	8h30 / 11h30
mercredi	Marcilly en villette Centre polyvalents route d'Ardon	9h / 12h
vendredi	Lailly en val Local du RAM rue de la mairie	8h30 / 11h30



Service subventionné par la CAF,
le Conseil Général du Loiret et
la MSA (Mutualité Sociale Agricole)



10+5 ans



La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures,
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

Votre nouveau Conseil Municipal

Le Maire : M. HAUCHECORNE Bertrand

Les adjoints : M. COURTOIS Didier, M. GENTY Robert, Mme BUREAU Chantal.

Les Conseillers Délégués : M. ROY Stéphane, M. COUADIER Eric.

Les Conseillers : Mme MENAGER Caroline, Mme SPIR Véronique, Mme LEROY Céline, Mme PERDEREAU Anaïs, Mme BOURDEL Martine, Mme VILLAFILA Annick, M. GABRION François, M. MOHAMED Nicolas, M. BEAUR Yoan.

Le nouveau permis de conduire

À partir du 16 septembre 2013



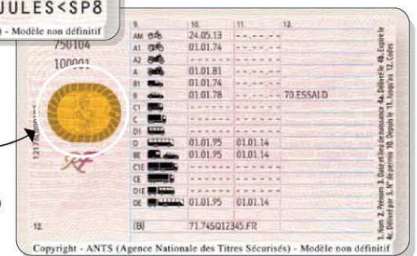
• Nouveau format carte de crédit plastifié

• Harmonisé à l'échelle européenne



• Document ultra-sécurisé

• Puce électronique : état-civil du conducteur, date de délivrance, numéro du permis, catégorie et éventuelles restrictions au droit de conduire (port de lunettes, véhicule aménagé...)



- Remplacement progressif des 38 millions de permis en circulation à partir de 2015 (date limite au 19 janvier 2033)
- Renouvellement obligatoire tous les 15 ans (mise à jour photo, adresse...)

Photos : ANTS

Nous contacter :

Tél : 02.38.45.61.09 fax :02.38.45.66.10
Courriel : mairie@mareauauxpres.com
www.mareauauxpres.com

Ouverture tous les jours de 9h à 12h
et de 15h30 à 17h30
Ouverture le samedi de 9h à 12h

Pour contacter directement le Maire :
bertrand@hauchecorne.info